



CERTIFICAT D'ENGAGEMENT ET DE CONNAISSANCE POUR L'ACQUISITION D'UN CHAT

[Loi n°2021-1539 du 30 novembre 2021](#)

[Article L214-8 V du Code rural et de la pêche maritime](#)

Ce certificat a pour but de sensibiliser le futur acquéreur aux besoins du chat, aux obligations concernant son identification, à la logistique à engager tout au long de sa vie ainsi qu'à leurs coûts. L'adoption d'un chat ne doit, en aucun cas, être prise à la légère par l'acquéreur. Ce dernier doit être pleinement conscient de ce que cette adoption implique afin d'assurer à l'animal des conditions de vie optimales et d'éviter l'abandon par manque de temps, d'argent ou de connaissance.

Identité de la personne habilitée à délivrer le certificat d'engagement

Nom et prénom	LINDA BENKHELIL
Adresse	138 RUE MARCELLE LAGET 95100 ARGENTEUIL
Courriel	histoiredureve95@gmail.com
Téléphone	07 68 58 32 93
N° et date de l'ACACED ainsi que le lieu de la DDCSPP	2025/2c0f-467b DU 12/05/2025 DDPP du Val-d'Oise (95) – Cergy

Identité de la personne engagée à laquelle a été remis le certificat d'engagement

Nom et prénom	
Adresse	
Courriel	
Téléphone	

Le bien-être de votre chat






Le chat est un être sensible, qui ressent des émotions. À ce titre, son bien-être doit être respecté. L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a ainsi défini en 2018 le bien-être animal :

" Le bien-être d'un animal est l'état mental et physique positif lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que de ses attentes.

Cet état varie en fonction de la perception de la situation par l'animal."

Le bien-être de votre chat lui est donc propre et dépend de la façon dont il perçoit son environnement. Votre comportement, les soins que vous allez lui apporter et les conditions que vous allez lui fournir sont essentiels pour favoriser son bien-être. C'est ce qu'on appelle la bientraitance.

Pour favoriser le bien-être de votre chat, vous devrez veiller à satisfaire à cinq libertés fondamentales :

1		Absence de soif, de faim et de malnutrition Votre chat doit avoir accès à l'eau et à une nourriture de qualité, en quantité appropriée et correspondant à ses besoins
2		Absence de peur et de détresse L'environnement de l'animal et votre comportement ne doivent pas être à l'origine d'émotions négatives
3		Absence d'inconfort Votre chat doit vivre dans des conditions confortables, en accord avec ses besoins physiologiques et comportementaux, notamment en ayant à sa disposition un endroit pour se mettre à l'abri (garage accessible, chatière pour rentrer dans la maison...) afin de pouvoir se protéger de conditions climatiques inadaptées
4		Absence de douleur, de blessure et de maladie L'environnement et les traitements de votre animal ne doivent pas être à l'origine de douleurs ou de blessures. Sa santé doit être garantie par des visites régulières chez le vétérinaire permettant de prévenir l'apparition de maladies et de les soigner le cas échéant
5		Liberté d'expression d'un comportement normal de son espèce L'environnement de votre animal et les activités qu'il peut pratiquer doivent être adaptés afin de lui permettre d'exprimer librement son comportement (activité physique...)

Hypertype et maladies héréditaires

Certains individus présentent des caractères morphologiques ou comportementaux poussés à l'excès ou des maladies héréditaires qui peuvent avoir des répercussions importantes sur leur santé et sur leur qualité de vie, entraînant des frais vétérinaires importants. Il convient de vous renseigner sur les spécificités de la race choisie avant l'acquisition de votre chat. Assurez-vous ensuite auprès du vendeur que celui que vous souhaitez acquérir ne présente pas l'une de ces affections.

LES BESOINS PHYSIOLOGIQUES, COMPORTEMENTAUX ET MÉDICAUX DU CHAT

Vie quotidienne

Pour se nourrir, le chat a besoin de prendre des petits repas réguliers. Il est important de **laisser les aliments à sa disposition** en adaptant l'apport calorique à son activité et à son appétit tout en veillant aux excès, car l'obésité chez le chat diminue sa qualité et son espérance de vie.

Un animal doit disposer **en permanence d'eau** pour pouvoir se désaltérer. Celle-ci doit toujours être **fraîche et propre**. Certains chats peuvent préférer une eau en mouvement. Dans ce cas, une fontaine à eau est recommandée.

Le chat a besoin de se reposer dans un espace qu'il aura lui-même choisi. Il est important de lui fournir **des lieux isolés et/ou en hauteur** pour qu'il puisse se cacher, se mettre à l'abri de l'agitation environnante. Veillez à ne pas le déranger lorsqu'il se repose.

Son environnement doit lui permettre de pouvoir **explorer et observer**. Assurez-lui un accès à toutes les pièces de vie possibles. Des zones d'observation comme des fenêtres, un balcon ou un espace extérieur ne lui seront que bénéfiques. Veillez à bien sécuriser ces différents espaces afin d'éviter les fugues, les chutes, etc. Faites attention aux fenêtres oscillo-battantes dans lesquelles le chat risque de se coincer, aux appareils et aux produits ménagers, aux plantes d'intérieur...

Le chat, pour s'épanouir, a besoin d'un **environnement stimulant**. Des enrichissements (jouets) et des apprentissages variés lui permettront d'exprimer son répertoire comportemental (faire ses griffes, jouer...).

Pouvoir éliminer dans un lieu approprié est un besoin essentiel du chat. À défaut, il risque de se soulager dans des endroits indésirables (lit, tapis, canapé...). Sa litière doit être placée dans un endroit calme et **facile d'accès, loin de sa nourriture**. Pour la garder propre, il est nécessaire de retirer les urines et les selles une fois par jour. Le nettoyage intégral des bacs est préconisé une fois par semaine. Certains chats peuvent avoir besoin d'un changement plus fréquent.

Sevrage et socialisation

Une bonne relation entre la mère et ses chatons est nécessaire au bon développement de ces derniers. Si cette relation est de mauvaise qualité ou prématurément interrompue, le chaton sera susceptible de développer à l'âge adulte des troubles du comportement, voire des problèmes de santé. Cette période de lien avec sa mère et ses frères et sœurs est aussi une période très importante pour la socialisation et l'équilibre de votre chat. Un chaton ne doit donc pas être séparé de sa mère avant l'âge de deux mois, au minimum. Si vous décidez d'acquérir un chat auprès d'un éleveur ou d'un particulier, assurez-vous que celui-ci a été sevré dans de bonnes conditions et pas avant d'avoir atteint ses 8 semaines. Dans ce sens, la loi interdit de céder un chaton avant ses 8 semaines révolues. Un sevrage plus tardif, vers l'âge de trois mois, est favorable au bon développement comportemental du chaton.

Relation humain-chat

Pour entretenir une bonne relation avec votre chat, quelques règles sont à respecter :

- laissez votre chat prendre l'initiative de vos interactions, ne le contraignez pas (le tenir dans vos bras, le caresser sur le ventre, etc., quand il ne le souhaite pas) ;
- laissez votre chat tranquille lorsqu'il dort, boit, mange ou se trouve dans sa litière ;
- apprenez-lui à être brossé sans contrainte ;
- ne le punissez pas en le prenant par la peau du cou ou en lui faisant peur.



L'éducation du chat se fait dans le respect de son intégrité physique et psychique. Elle s'appuie sur un renforcement positif, sans contrainte, lui permet de s'épanouir dans sa relation avec vous. Les besoins pouvant varier en fonction des individus, il est primordial d'être attentif et d'adapter ces recommandations aux préférences de votre animal.

Suivi médical

Afin d'assurer un bon suivi médical, une **visite de contrôle annuelle** chez le vétérinaire est nécessaire. Il est également essentiel d'être à jour des vaccins, vermifuges, antiparasitaires et de prodiguer à votre chat des soins réguliers d'entretien (brossage). L'époinçage des griffes est conseillé, ainsi qu'un nettoyage des yeux, des oreilles et des dents par l'acquéreur. Parallèlement, une observation quotidienne de son état général et de son comportement peut permettre de détecter précocement l'apparition de troubles.

Signaux d'alerte

L'abattement, une baisse de l'appétit, une augmentation de la consommation d'eau, l'apparition de malpropreté (marquage urinaire, élimination en dehors du bac à litière...) sont des signaux d'alerte qui doivent vous amener à consulter le vétérinaire.

Stérilisation

La stérilisation du chat mâle est fortement recommandée pour éviter des comportements désagréables qui peuvent parfois survenir (marquage urinaire, bagarres, fugues). Chez la femelle, elle supprime les chaleurs et leurs inconvénients (miaulements bruyants, changement de comportement) tout en réduisant le risque d'apparition de certaines maladies.

Enfin, elle permet d'éviter les portées non désirées. Les chats sont très prolifiques et le nombre de chatons en cas de portées non désirées peut être très important. Si votre chat a accès à l'extérieur, la stérilisation permet de lutter contre la surpopulation féline, laquelle menace la petite faune sauvage d'une part et réduit la qualité et l'espérance de vie des chats errants d'autre part. La stérilisation est quasiment indispensable à l'espèce féline pour assurer le bien-être des animaux et la tranquillité du foyer. Votre vétérinaire vous renseignera sur le moment adéquat pour pratiquer cette stérilisation.

Vieillesse et fin de vie

Un chat âgé nécessite plus de soins qu'un jeune animal et pose parfois des problèmes logistiques supplémentaires. Avant l'acquisition de votre animal, renseignez-vous également sur sa fin de vie et sur les coûts que pourra engendrer une dégradation de son état de santé, susceptibles d'être importants.

LES OBLIGATIONS RELATIVES À L'IDENTIFICATION DU CHAT



L'identification est obligatoire pour obtenir le pedigree d'un chat de race au LOOF. L'éleveur est tenu de fournir au nouvel acquéreur, sous huit jours, le document attestant de l'identification de l'animal à l'I-CAD. Cette dernière vous enverra la carte définitive. En tant que détenteur de l'animal, vous vous engagez à signaler, sans délai, tout nouvel événement à l'I-CAD : changement d'adresse, déclaration d'une adresse temporaire, changement de détenteur, déclaration de perte, de vol et décès de l'animal, depuis votre espace détenteur sur www.icad.fr dans l'onglet "vos démarches". La déclaration de ces différents événements est un acte de protection primordial envers votre animal, notamment en cas de perte de ce dernier.

LES IMPLICATIONS FINANCIÈRES ET LOGISTIQUES TOUT AU LONG DE LA VIE DU CHAT

Le budget alloué à l'alimentation du chat dépendra du type de nourriture adoptée (croquettes, nourriture humide, ration ménagère...). Bien qu'il existe des aliments très peu chers, il est important de rappeler qu'une alimentation de qualité participe à la bonne santé de votre chat. C'est le meilleur moyen de prévenir des problèmes de santé pouvant entraîner des frais vétérinaires supplémentaires. En moyenne, il faut compter environ **200 à 300 €** par an pour l'alimentation d'un chat.

Pour la litière, comptez environ **100 €** par an.

En termes de santé, des frais sont à prévoir comprenant rappel vaccinal, vermifuge, antiparasitaire (environ **200 €** par an).

La souscription d'une assurance pour votre chat vous permet la prise en charge de tout ou partie de certains frais vétérinaires. Le montant des assurances est très variable et dépend du contrat choisi (de **60 à 700 €** par an).

S'ajoutent à ces dépenses de base tous les frais vétérinaires ponctuels non prévus.

L'espérance de vie d'un chat de race étant supérieure à une dizaine d'années, il est important de se questionner sur votre capacité à faire face à d'importantes dépenses. Les frais vétérinaires peuvent augmenter significativement lorsque le chat avance en âge. Les soins ou les opérations peuvent alors se compter en **centaines d'euros**.

L'achat d'un matériel dédié se fait avant même l'adoption : gamelles, bac à litière, cage de transport, brosse, jouets, paniers, griffoirs, coupe-griffes, plateformes en hauteur (arbre à chat...). Durant la première année de vie avec un animal, un budget supplémentaire de **100 à 300 €** est à prévoir pour équiper son environnement.

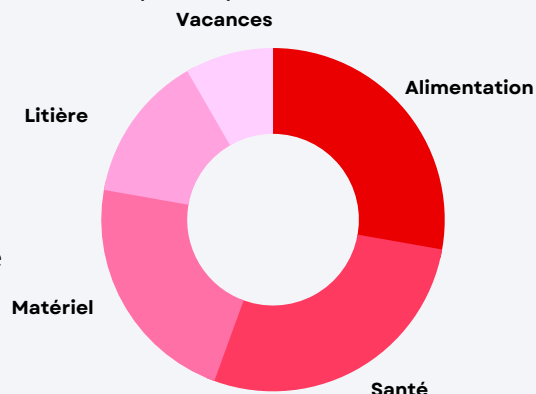
Enfin, l'acquisition d'un animal implique toute une organisation logistique. Les départs en vacances peuvent alors être plus problématiques. Veillez donc à l'emmener avec vous (certains lieux acceptent les animaux) ou à lui trouver un système de garde pendant votre absence (famille d'accueil, garde à domicile, pension). À titre indicatif, une journée de pension pour un chat coûte en moyenne **10 à 20 €**.

Même au quotidien, assurez-vous de ne pas laisser votre animal seul pendant une longue période.

Les différents montants énumérés ici sont indicatifs et peuvent grandement varier. L'acquisition et l'entretien d'un chat durant toute sa vie représentent donc un budget significatif. Vous devez garder à l'esprit que l'adoption d'un animal ne se fait, en aucun cas, de manière impulsive. Adopter un chat est un engagement à long terme.

Il est prévu des sanctions pénales en cas de manquements.

Les informations fournies dans ce certificat ne sont pas exhaustives. Il est donc nécessaire de vous informer sur les caractéristiques de la race de l'animal avant de l'acquérir afin d'adapter votre choix à votre mode de vie.



CERTIFICAT DÉLIVRÉ AU MOINS 7 JOURS AVANT LA CESSION

Délivreur du certificat :

Ce certificat est délivré le / / par **LINDA BENKHELIL**

Signature

L'acquéreur :

Veillez recopier cette phrase ci-dessous, puis dater et signer :

« Ayant pris connaissance de l'ensemble de ces informations et m'étant renseigné sur tous les éléments me permettant de respecter les besoins d'un chat, je m'engage expressément à les respecter. »

.....
.....
.....

Fait à **ARGENTEUIL**, le / /

Signature

